

COMMUNIQUÉ

AUGUST & DEBOUZY ÉTOFFE SON DÉPARTEMENT SOCIAL AVEC L'ARRIVÉE DE MARY-DAPHNÉ FISHELSON

Droit du travail et de la protection sociale | 29/02/16 |



Mary-Daphné Fishelson rejoint, en qualité de Senior counsel, le département social composé de 34 avocats, dont 8 associés, dirigé par Emmanuelle Barbara, associé gérant.

Figure emblématique du Barreau de Paris, Mary-Daphné Fishelson intègre les équipes du département social d'August & Debouzy. Elle intervient tant en conseil qu'en contentieux auprès d'entreprises internationales en droit du travail (durée du travail, rémunérations, mobilité internationale...). Spécialiste du conseil aux dirigeants et des opérations de restructuration au niveau national et international, Mary-Daphné est également experte en droit équin-droit du sport.

Mary-Daphné Fishelson est Secrétaire générale de l'UIA-IROL - Institute for the Rule of Law, Membre du comité de direction de l'Union Internationale des Avocats (ancienne Secrétaire Générale), Administrateur de la Fédération Femmes Administrateurs (ancienne Présidente de l'Association française des Femmes Juristes), Membre de l'Institut du Droit équin, Expert IFEJI.

Mary-Daphné Fishelson indique : *"Je suis très enthousiaste à l'idée de rejoindre August & Debouzy et d'intégrer un cabinet de professionnels dynamiques et pluridisciplinaires. Je suis impatiente d'apporter mon expérience dans l'accompagnement d'une clientèle exigeante sur des questions de droit social en constante évolution"*.

" Nous nous réjouissons de l'arrivée de Mary-Daphné Fishelson au sein de l'équipe, commente Marie-Hélène Bensadoun, associé au département Social du cabinet August & Debouzy. Son expertise est un atout pour nos clients et pour le cabinet. Cette nomination correspond à notre volonté de renforcer notre offre de service en matière de restructurations et de conseil aux dirigeants grâce à une équipe solide et expérimentée ".

À propos de Mary-Daphné Fishelson :

Membre du Barreau de Paris depuis 1975, Mary-Daphné Fishelson, est diplômée de l'Université de Droit de Paris II - Panthéon-Assas (1973) et de l'Université de Melbourne – Australie (BA) (1972).

Mary-Daphné a participé à la création du cabinet Thomas et Associés, puis a poursuivi sa carrière en tant qu'associée au sein des cabinets Lefèvre Pelletier et La Garanderie et Associés.

Elle est ancien Membre du Conseil de l'Ordre du Barreau de Paris et ancien membre du Conseil national des barreaux.
